Concertation régionale de Haut Niveau pour une transhumance transfrontalière apaisée entre le Sahel et les pays côtiers

Accra, Ghana, 8 et 9 Octobre 2019

Rapport de la réunion des experts

En partenariat avec :

Partenaires Financiers

Partenaires Techniques

1. Introduction

1. A l'initiative conjointe de la CEDEAO, du Gouvernement de la République du Ghana et du Réseau Billital Maroobé (RBM) s'est tenue à Accra, au Ghana, les 8 et 9 octobre 2019, la réunion des experts, préparatoire à la 6ème édition de la Concertation régionale de haut niveau pour une transhumance transfrontalière apaisée entre pays le Sahel et les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest.

2. La rencontre a regroupé six principaux groupes d'acteurs, à savoir : (i) les experts et Ministres représentant les pays côtiers (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Togo) et sahéliens (Burkina Faso, Mali, Niger) qui sont les initiateurs de la concertation de haut niveau pour une transhumance transfrontalière apaisée ; (ii) les représentants des Organisations Inter-Gouvernementales, en l'occurrence la CEDEAO, l'UEMOA, le CILSS, l'ALG, le Conseil de l'Entente et l'ABN ; (iii) les représentants des organisations professionnelles agricoles, pastorales, de la société civile et du secteur privé (APESS, RBM, ROPPA, CORET, COFENABVI et AFAO) ; (v) les représentants des partenaires techniques et financiers et autres institutions techniques d'appui et de facilitation (DDC, Hub Rural, Secrétariat CSAO/OCDE, ASDI, GIZ, OIM et FAO) ; (v) les organismes de recherche et de développement agricole (CORAF, CIRAD, ILRI, IRD) ; et (vi) les représentants des organisations non gouvernementales et agences-conseils (SNV, AFL, CARE, IIED, ATL et Inter réseaux).

2. Objectifs poursuivis et résultats attendus de la rencontre

2.1. Objectifs visés par la Concertation régionale de haut niveau

L'objectif de la 6ème édition de la concertation de haut niveau est de contribuer à l'amélioration de la gestion des flux de transhumance transfrontalière et infra nationale, en fournissant aux décideurs politiques des informations leur permettant de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles relatives aux déplacements des animaux en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Les objectifs spécifiques de la 6ème édition de la concertation de haut niveau sont les suivants :

a) Évaluer l'état de mise en œuvre des recommandations formulées lors de la 5ème édition de la rencontre régionale de haut niveau ;

b) Faire le bilan de campagne de la transhumance transfrontalière 2018/2019 et procéder à la programmation de celle 2019/2020 ;

c) Échanger sur des dynamiques régionales en cours ou envisagées (Offensive Lait, composante *« Aliment du bétail »* de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire) ;

d) Échanger sur les perspectives de financement des composantes nationales du PRIDEC (Bénin, Côte-d'Ivoire, Ghana, Nigeria et Togo) ;

e) Prendre connaissance de l'état d'avancement des études suivantes : (i) évaluation du cadre réglementaire des systèmes d'élevage extensifs et de la transhumance transfrontalière ; (ii) analyse de l'impact socio-économique et environnemental des systèmes d'élevage extensif et de la transhumance transfrontalière en Afrique de l'Ouest et au Sahel ; et (iii) analyse portant sur la perception de l'ensemble des acteurs intervenant à tous les niveaux dans les pays sahéliens et côtiers, afin de comprendre l'état d'esprit des parties prenantes, ainsi que la manière dont le pastoralisme et la transhumance sont perçus ;

f) Adopter les documents de base de la *« Task Force Élevages et Pastoralisme »*.

2.2. Résultats attendus

Les résultats attendus sont les suivants :

a) Le niveau de mise en œuvre des recommandations formulées lors de la 5ème édition de la

rencontre régionale de haut niveau est évalué ;

b) Le bilan de la campagne de transhumance 2018/2019 est réalisé et la programmation de celle 2019/2020 faite ;

c) Des engagements sont pris avec les partenaires en vue d'un accompagnement des Etats dans le financement de la mise en œuvre des composantes nationales du PRIDEC ;

d) L'examen des initiatives en cours ou envisagées est faite et leur pertinence et cohérence sont évaluées ;

e) Le point est fait sur l'état d'avancement des études suivantes : (i) évaluation du cadre réglementaire des systèmes d'élevage extensifs et de la transhumance transfrontalière ; (ii) analyse de l'impact socio-économique et environnemental des systèmes d'élevage extensif et de la transhumance transfrontalière en Afrique de l'Ouest et au Sahel ; et (iii) analyse portant sur la perception de l'ensemble des acteurs intervenant à tous les niveaux dans les pays sahéliens et côtiers, afin de comprendre l'état d'esprit des parties prenantes et des écarts ou jugements subjectifs portés sur le pastoralisme et la transhumance ;

f) Les documents fondamentaux de la « *Task Force Elevages et Pastoralisme* » sont adoptés.

3. Session 1 : Cérémonie d'ouverture de la rencontre

6. La cérémonie d'ouverture de la rencontre a été présidée par l'Honorable Dr Nurah GYIELE, Ministry of Food and Agriculture (MOFA)) du Ghana, en présence de plusieurs autres personnalités, en l'occurrence Monsieur Mohamed Boucha, Ministre délégué à l'Elevage de la République du Niger, l'honorable Sékou Sangaré, Commissaire de la CEDEAO chargé de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau, Madame Cathérine Lecome, Chargé des Opérations à la SNV, Représentant les PTF et Monsieur Boureima Dodo, Secrétaire Permanent du RBM.

7. Dans son discours de bienvenue, Monsieur Sheikh Issa AMARTEY, Point Focal du RBM au Ghana a souhaité la cordiale bienvenue à l'ensemble des participants qui ont fait le déplacement pour prendre part à la rencontre sur la transhumance transfrontière. Il a indiqué que le Ghana abrite pour la première fois une concertation de haut niveau ; ce qui traduit la confiance placée dans les acteurs Ghanéens qui sont pleinement impliqués dans la dynamique collective visant à promouvoir l'élevage et le pastoralisme en Afrique de l'Ouest. Il a souligné en conclusion que la rencontre de Accra se tient dans un contexte favorable dans la mesure où la vision développée par les autorités nationales vise à valoriser les multiples opportunités que la transhumance transfrontalière recèle aux différentes échelles d'intervention.

8. S'exprimant au nom des organisations professionnelles régionales de producteurs ruraux d'Afrique de l'Ouest, M. Boureima DODO, Secrétaire permanant du RBM a adressé aux participants les remerciements du RBM, de ses membres et des organisations sœurs au Président de la République du Ghana dont le Gouvernement a généreusement accepté d'organiser cet événement, en partenariat avec les institutions d'intégration. De son point de vue, au fil des années, la concertation de haut Niveau s'est imposée comme un cadre régional incontournable de réflexions stratégiques et opérationnelles sur la problématique du développement et de la gestion du pastoralisme entre le Sahel et les pays côtiers et joue actuellement un rôle qui est similaire à celui du RPCA s'agissant des questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il a rappelé que la présente concertation se déroule dans un contexte sécuritaire qui est particulièrement préoccupant dans l'ensemble du Sahel. Pour conclure, il a lancé un appel à la mobilisation de l'ensemble des acteurs présents à prendre des décisions importantes qui permettront de conforter et d'élargir les acquis enregistrés lors des éditions précédentes de la rencontre de haut niveau.

9. Madame Cathérine LECOME, de la société Néerlandaise pour le Développement, intervenant au nom des partenaires techniques et financiers, a félicité le Gouvernement du Ghana pour avoir accepté d'accueillir la 6ème édition de cette rencontre de haut niveau. Cet engagement démontre qu'au-delà de l'institutionnalisation de cet échange annuel, l'implication des Etats Côtiers se renforce et que les ponts établis qui auront permis de s'affranchir de certaines barrières notamment linguistiques. De son point de

vue, il est utile de reconnaître les avancées récentes réalisées pour mieux organiser l'accueil des transhumants. Toutefois, il est indispensable d'admettre la nécessité de poursuivre les efforts collectifs pour un plus grand alignement des interventions, une meilleure coordination et harmonisation des points de vue. Elle a enfin assuré la disponibilité des PTF présents à Accra à soutenir cette dynamique multi-acteurs importante.

10. Prenant la parole au nom des institutions d'intégration régionale et de coopération technique, l'honorable Sékou SANGARE, Commissaire de la CEDEAO chargé de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau a rappelé que c'est une tradition dans la région ouest-africaine que les acteurs se retrouvent, chaque année, pour discuter et négocier des accords entre pays sahéliens et pays côtiers, en vue de favoriser l'organisation de campagnes de transhumance apaisées et sécurisées. Compte tenu du contexte actuel de l'Afrique de l'Ouest, le pastoralisme et la transhumance transfrontalière constituent des sujets stratégiques fortement sensibles. Dans le but de continuer le dialogue entre les acteurs régionaux soucieux de trouver des solutions et les mettre en œuvre efficacement, la Commission de la CEDEAO appuie fortement les concertations de haut niveau. Elle soutient également les échanges qui se déroulent le long des principaux couloirs de transhumance internationale. Ces discussions devraient déboucher sur la définition de schémas d'aménagement concerté dans les couloirs de transhumance au profit des transhumants et de l'ensemble des populations locales concernées.

11. Dans son allocution d'ouverture des travaux de la réunion, Dr Nurah GYIELE**,** Ministre d'Etat chargé de l'Agriculture et de l'Alimentation de la République du Ghana a rappelé que le secteur de l'élevage est une composante importante de l'agriculture en Afrique de l'Ouest et joue un rôle important en soutenant les moyens de subsistance de nombreuses personnes, en particulier la population rurale. Au cours des dernières décennies, malgré diverses propositions de gestion de la transhumance, les zones agricoles et les aires sous protection du Ghana continuent de subir des pressions pastorales. Il est important de continuer à proposer un mode de gestion plus approprié permettant une utilisation judicieuse des ressources pastorales. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs augmentent en nombre et en intensité. Cela ralentit le développement agricole et constitue une menace pour l'homme et l'alimentation. Face à cette situation, la 6ème édition de la Concertation de haut niveau doit contribuer à améliorer la gestion des flux de transhumance transfrontaliers. Il a par ailleurs rappelé que la question du financement de la composante nationale du PRIDEC doit retenir l'attention lors du dialogue politique de haut niveau.

4. Session 2 : Déroulement des travaux de la rencontre

12. Les travaux de la sixième édition de la rencontre régionale de haut niveau pour une transhumance transfrontalière apaisée entre le Sahel et les pays côtiers ont été structurés autour d'échanges en séances plénières, organisées à la suite de la présentation de plusieurs communications. La modération des échanges a été assurée par Dr. Yamar Mbodj, Directeur Exécutif du Hub Rural. Le rapportage a été assuré par une équipe restreinte de la Coordination Technique Régionale du RBM.

4.1. Bilan de la mise en œuvre des recommandations formulées lors de la Cinquième édition de la rencontre de haut niveau tenue à Accra en Novembre 2018

13. La communication sur l'état de mise en œuvre des recommandations de la 5ème édition de la rencontre régionale a été présentée par Mme Nadège TRAORE de la CTR du RBM qui a rappelé les objectifs assignés aux différentes éditions de la rencontre régionale de haut niveau, ainsi que la méthodologie développée dans la cadre de l'évaluation de l'état de mise en œuvre des recommandations adoptées. Elle a indiqué que, suite à l'envoi du questionnaire d'évaluation, 100% des acteurs ont répondu en 2018, contre 84% en 2017, 75% en 2016 et 62,5% en 2015.

14. En ce qui concerne la concrétisation des recommandations à l'endroit des Etats, le taux le plus élevé concerne la recommandation n° 2 relative à *« la prise en compte les questions liées à la sécurité comme une dimension de la transhumance »* (avec un taux de réalisation égal ou supérieur à 80, 6% »). En revanche, les résultats sont peu satisfaisants (47%) en ce qui concerne la mise en œuvre de la recommandation n° 6 « *entreprendre des campagnes concertées de vaccination et de surveillance des maladies transfrontalières* ».

15. S'agissant des institutions sous-régionales, six recommandations sur dix ont connu un niveau de concrétisation satisfaisant égal ou supérieur à 90%, avec un record de 100% en ce qui concerne la recommandation relative à la finalisation du processus de *« l'Offensive Lait »*. En revanche, la recommandation ayant trait à l'appui aux initiatives de coopération et de concertation bilatérales entre pays n'a été amorcée.

16. En ce qui concerne les recommandations à l'endroit des Organisations professionnelles rurales, quatre sur cinq recommandations ont connu un niveau de concrétisation égal ou supérieur à 80%. Le niveau de réalisation atteint 90% en ce qui concerne la recommandation relative à la prise en compte des questions liées à la sécurité comme une dimension de la transhumance. Par contre, aucune action concrète n'a été menée en ce qui concerne la recommandation portant sur la sensibilisation des décideurs politiques et les PTF pour éviter que les questions de sécurité ne soient utilisées comme un prétexte pour délocaliser certains projets et programmes.

4.2. Etat de mise en œuvre des recommandations de la section ministérielle de la 5ème édition et perspectives à court et moyen termes

17. La Commission de la CEDEAO a fait une communication sur les conclusions et recommandations de la session ministérielle de la 5ème édition. Cinq recommandations majeures avaient été formulées par les Ministres. La réunion a noté avec satisfaction un niveau de mise en œuvre de ses recommandations, à travers : (i) l'évaluation de la pertinence et des limites du cadre réglementaire du pastoralisme et de la transhumance transfrontalière en Afrique de l'Ouest et au Sahel ; (ii) le suivi des requêtes introduites par les pays (Bénin, Togo, Côte d'Ivoire) auprès des partenaires techniques dont la Banque Mondiale ; (iii) le suivi de la transformation du PRIDEC au Nigeria en Plan pour la transformation de l'élevage dans ce pays, avec le concours de l'Union Européenne ; (iv) la tenue effective de deux concertations (bassin du lac Tchad et couloir central) ; (v) la facilitation de l'ancrage des projets dans les points focaux ECOWAP/PDDAA dans les pays ; et (vi) la projection de la réalisation d'une planification commune alignée sur les priorités de l'ECOWAP en 2020

18. La Commission de la CEDEAO encourage les États membres, la Coopération entre les pays pour le suivi de la campagne de la transhumance par le biais des comités nationaux de transhumance.

4.3 Bilan de la campagne de transhumances 2018 et perspectives pour la campagne 2019-2020

17. La communication portant sur le bilan de la campagne de transhumance 2018 au Bénin et les perspectives pour 2019 a été présentée par M. Olawolé Wolou de la Direction de l'Elevage (MAEP). Elle a mis l'accent sur :

- Le déroulement de la campagne marqué principalement par : (i) l'adoption de mesures pour la gestion de la transhumance nationale et transfrontalière ; (ii) la limitation des mouvements à hauteur de la ligne Dassa-Zoumé, dans le département des Collines ; (iii) l'élaboration d'une carte nationale des couloirs de transhumance pour assurer une bonne information des éleveurs ; (iv) l'organisation de missions de sensibilisation et de supervision ; et (v) la tenue d'une concertation entre les responsables du RBM et les autorités compétentes du Benin pour échanger sur les mesures arrêtées ;

- Les principaux points forts de la campagne portent sur : (i) la promulgation du code pastoral et la poursuite de mise en place des infrastructures et aménagement pastoraux ; (ii) la réalisation de l'étude diagnostique sur le pastoralisme et transhumance ; (iii) l'intensification des missions d'information et de sensibilisation ciblant les usagers des espaces ruraux ; (v) la formation et le suivi des équipes d'accueil et d'orientation des transhumants ;
- Les principaux points faibles concernent le non-respect par les transhumants : (i) des conditions générales définies (détention du CIT, passage par les portes et les itinéraires, installation dans les sites d'accueil, etc.) ;

- Les principaux défis à relever portent sur : (i) la création des conditions de valorisation des modes d'élevage, y compris le pastoralisme et la transhumance ; (ii) la réhabilitation couloirs internationaux de transhumance et des pistes nationales ; (iii) l'élaboration d'un guide de

référence pour l'évaluation des dégâts ; (iv) l'édition et la vulgarisation du guide de référence pour le balisage des couloirs de passage.

19. La communication portant sur le bilan de la campagne de transhumance 2019 au Burkina Faso et les perspectives 2020 a été présentée M. Lucien S NANEMA, Directeur de la Sécurisation de l'Espace Pastoral du Burkina Faso. Elle a mis l'accent sur :

- Le déroulement de la campagne de transhumance qui a été marqué principalement par : (i) la bonne répartition spatio-temporelle de pluviométrie, avec poches de sècheresse enregistrées dans certaines provinces ; (ii) la persistance de l'insécurité dans les régions du Nord, du Sahel et de l'Est ; (iii) la persistance de la fièvre aphteuse et foyers de PPR ;

- Les principaux résultats obtenus portent sur : (i) le départ en transhumance de 27 798 bovins et 15 033 petits ruminants ; (ii) la tenue de certains cadres de concertation ; (iii) l'accompagnent du pastoralisme par certains projets ; (iv) le suivi effectif des ressources pastorales ;

- Les principaux points faibles concernent : (i) la difficulté à collecter les données statistiques concernant la mobilité du bétail ; (ii) l'amplification de la menace sécuritaire ; (iii) le phénomène du vol de bétail et des attaques surtout dans les zones frontalières ;

20. La communication portant sur le bilan de la campagne de transhumance 2018 en Côte d'Ivoire et les perspectives 2019 a été présentée par Dr Kagnomou Marcel, Directeur de la Nutrition Animale et de la Gestion des Espaces Pastoraux de la Côte d'Ivoire. Elle a mis l'accent sur :

- Le déroulement de la campagne caractérisé : (i) l'adoption en cours de trois décrets d'application la loi n° 2016-413 du 15 juin 2016 relative à la transhumance et aux déplacements du bétail en cours d'adoption ; (ii) le démarrage d'une étude visant à recueillir les aspirations des acteurs pour la proposition d'autres décrets d'application de la loi sur la transhumance ;

- Les principaux points forts portent sur : (i) renforcement du cadre règlementaire ; (ii) l'organisation d'un atelier de bilan de la campagne de transhumance 2016/2017 ; (iii) la mise en place d'un comité de facilitation de la mobilité du bétail dans le département de Ouaninou ; (iv) l'organisation de concertations locales sur la gestion de la transhumance et des ressources pastorales dans la région de Bounkani ; (v) la délimitation de 12 portes d'entrée sur le territoire national ; (vi) la délimitation et le balisage de 35 km de pistes à bétail dans la zone nord du pays ; (vii) la baisse du nombre de cas de dégâts aux cultures causés par les animaux ;

- Les principaux points faibles concernent : (i) l'insuffisance des infrastructures d'accueil ; (ii) la persistance des conflits entre agriculteurs et éleveurs (dégâts aux cultures, pertes d'animaux) ; (iii) le non-respect des postes d'entrée et du calendrier agropastoral ; et (iv) l'insuffisance de ressources allouées à la gestion de l'espace pastoral ;

21. La communication portant sur le bilan de la campagne de transhumance 2018 au Ghana et les perspectives pour 2019 a été présentée par Dr Edwin Bekoe, Director of Livestock. Elle a mis l'accent sur :

- Les principaux points forts portent sur : (i) la création de réserves de pâturage dans les districts de Plaines de Sekyere Afram ; (ii) la réduction du nombre de conflits entre éleveurs et agriculteurs ; (iii) l'amélioration de la santé animale ; et (iv) la création de marchés à bétail à Gushegu et au centre de Gonja ; nation des bovins transfrontaliers et sédentaires ;

- Les principaux défis portent sur : (i) l'adoption de la loi sur le développement pastoral par le Parlement ; (ii) la mise en application du document de politique pastorale ; (iii) la délimitation et l'aménagement des corridors de transhumance transfrontaliers ; (vi) le renforcement des points d'entrée ; (v) la mise en place des comités d'élevage de bétail au niveau des régions et des districts ;

23. La communication portant sur le bilan de la campagne de transhumance 2018 au Togo et les perspectives pour 2019 a été présentée par Dr Pato Pidemnéwé, point focal de la transhumance au Ministère de l'Agriculture, de la production animale et halieutique. Cette communication a porté sur :

- Le déroulement de la campagne marqué principalement par : (i) la fonctionnalité du Comité national de transhumance et des relais décentralisés ; (ii) l'application du cadre législatif et réglementaire portant organisation et gestion de la transhumance ; (iii) la mise en œuvre du plan opérationnel de gestion de la transhumance ;

- Les principaux points forts portent sur : (i) La dynamique d'implication des acteurs étatiques et organisations professionnelles ; ii) la gestion apaisée de la campagne de transhumance au cours de laquelle aucun incident meurtrier n'a été enregistré ; iii) la baisse sensible des dévastations et des conflits ;

- Les principaux points faibles concernent : (i) les entrées précoces des transhumants sur le territoire national et les départs tardifs ; (ii) le non-respect des zones d'accueil ; (iii) le nombre croissant des transhumants ; (iv) insécurité accrue (vols de bétail et enlèvement de propriétaires d'animaux) ;

24. La communication portant sur le bilan de la campagne de transhumance 2017 au Mali et les perspectives pour 2018 a été présentée par M. Modibo Issa Traoré, Conseiller technique au Ministère de l'Elevage et la Pêche. Elle a mis l'accent sur :

- Le déroulement de la campagne marqué par : (i) le contexte difficile de la transhumance vers la Guinée ; (ii) des actions de coopération bilatérale entre les autorités maliennes et guinéennes pour trouver un terrain d'entente ;

- Les points faibles portent sur : (i) la gestion des conflits ; (ii) la perturbation des circuits traditionnels de transhumance par l'insécurité et l'extrémisme violent tant au niveau national que transfrontalier ; (iii) l'arrivée massive des transhumants et des déplacés du Nord et du Centre vers les zones du Sud ; (iv) les dégâts et les pertes en vies humaines engendrés par les conflits entre éleveurs et agriculteurs, surtout à Yanfolila ;

- Les principaux points forts portent sur : (i) la tenue des assises autour des bourgoutières ; (ii) La réalisation des forages dans des zones à déficit hydrique ; (iii) la mise en place de commissions foncières et la tenue des concertations intercommunales dans la région de Kayes ; (iv) la réalisation de périmètres et de puits pastoraux aménagés ; (v) la réalisation de pistes de transhumances délimitées et balisées ;

25. La communication portant sur le bilan de la campagne de transhumance 2018 au Niger et les perspectives pour 201Ç a été présentée par M. Kanta Manzo, Directeur du Développement pastoral. Elle a mis l'accent sur :

- Le déroulement de la campagne marqué par le bilan fourrager excédentaire de l'ordre de 3 513 090 Tonnes de matières sèches soit environ 12% des besoins du cheptel ;

- Les principaux points forts portent sur : (i) la mise en œuvre de l'accord bilatéral sur la gestion et l'organisation de la transhumance transfrontalière entre la région de Maradi et l'Etat de Katsina ; (ii) la mise en place d'infrastructures (forages, puits, marchés à bétail, postes vétérinaires) ; (iii) la sécurisation des espaces pastoraux ; (iv) la prise en compte de la dimension cultures fourragères au niveau des projets et programmes ;

- Les principaux points faibles portent sur : i) la non maitrise des statistiques sur le nombre de troupeaux transhumants ; (ii) l'absence de statistiques sur les conflits ; (iii) la méconnaissance des textes par les transhumants ; (iv) le non-respect des dispositions des textes communautaires ; (v) l'insécurité de plus en plus grandissante ;

4.4. Restitution des conclusions des concertations sous-régionales des couloirs Ouest et de la zone du bassin du lac Tchad

26. La communication portant sur la restitution des conclusions des concertations sous-régionales des couloirs Ouest et de la zone du bassin du lac Tchad a été présentée par M. Bio Goura SOULE. Les Principales Conclusions de la cette rencontre portent sur le fait que le pastoralisme et la transhumance sont « plombés » par la crise sécuritaire qui sévit dans la bassin du Lac Tchad, ainsi qu'une campagne de transhumance 2018-2019 très mitigée, marquée par : (i) une relative bonne tenue au Niger ; (ii) des perturbations dans l'extrême Nord du Cameroun, en RCA et à l'Est du Tchad ; et (iii) des dommages importants (vols organisés de bétail, kidnappage de personnes, braquages, etc.) et des pertes en vies humaines dans tous les pays, sauf au Niger :

27. Les principales recommandations de la rencontre portent sur : (i) le renforcement et intensification des concertations, compte tenu des enjeux du bassin du Lac Tchad ; (ii) une plus forte implication des CER ; (iii) l'établissement de passerelles entre les concertations réalisées au niveau local et celles conduites au niveau sous-régional (valorisation mutuelle des expériences et bonnes pratiques) ; (iii) l'amélioration de la préparation du dialogue et du canevas de présentation du bilan des activités de soutien à la transhumance transfrontalière à la prévention des conflits ; (iv) la mise à l'agenda de la question de la sécurisation du foncier pastoral lors des prochaines éditions de la concertation sous-régionale ; (v) la réalisation d'une cartographie de l'ensemble des interventions (humanitaire, sécuritaire et développement) ; (vi) le renforcement des bases organisationnelles des deux principaux réseaux de pasteurs et agropasteurs opérant dans le bassin du lac Tchad (RBM et APESS) ; et (vii) le choix de Ndjamena pour accueillir la prochaine la concertation qui aura lieu en 2020.

4.5. Analyse régionale des principaux enjeux et défis de la campagne agropastorale et pastorale 2018-2019

1. La communication portant sur l'analyse régionale des principaux enjeux et défis de la campagne agropastorale et pastorale 2018-2019 a été faite par Mme MATY BA DIAO, coordonnatrice régionale du PRAPS/CILSS. Elle a mis l'accent sur :

- Le bilan à mi-parcours de la campagne pastorale 208-2019 marqué par : (i) des conditions de croissance de la végétation particulièrement défavorables, voire très défavorables ; (ii) une bonne situation pastorale au Mali, au Burkina Faso et au Niger, avec des plages de déficit observées par endroits ; (iii) une situation pastorale équivalente à la moyenne de la période 2000-2018, dans la partie Est du Sahel, avec des plages déficitaires .

- Les impacts éventuels marqués par : (i) des risques de déficit fourrager important et de tarissement rapide des points d'eau temporaire ; (ii) des risques de départ précoce en transhumance avant même l'ouverture de la campagne dans les zones d'accueil pouvant entrainer des conflits ;

- Les recommandations fortes ont été formulées à l'endroit du CILSS/CRA et des pays pour préparer la campagne prochaine et anticiper une éventuelle soudure pastorale difficile qui s'annonce.

4.6. Présentation de la perception du déroulement de la campagne de transhumance par les Acteurs Non Étatiques (ANE)

28. La communication portant sur la position commune des acteurs non-gouvernementaux a été présentée au nom des OPRs par M. LAWANI O. Arouna, du ROPPA. Elle s'est intéressée à plusieurs questions :

- L'appréciation sur le déroulement de la campagne de transhumance transfrontalière 2018-2019 qui fait ressortir un bilan globalement positif, au vu des tendances observées ;

- L'appréciation de la campagne pastorale est marquée par la disponibilité relative des ressources fourragères qui sont à même de couvrir dans beaucoup de régions les besoins du bétail pendant la période de soudure, même si l'accès aux pâturages demeure difficile dans les zones d'insécurité du Niger, du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie et du Tchad.

- La formulation de recommandations à l'endroit des OIG, de l'Etat, des OPs et de leurs PTF, portant sur : (i) des mesures visant à renforcer le processus de mise en place des Comités Nationaux de transhumance dans les pays sahéliens et soutenir les actions de dialogue et de plaidoyer transfrontalières ; (ii) la prise en compte de la situation sécuritaire et de ses effets perturbants sur la transhumance transfrontalière ;

29. A la suite de ces communications, les échanges entre les participants ont mis en exergue les constats et principales préoccupations suivants :

- La qualité et la fiabilité des données statistiques sur l'effectif du cheptel impliqué dans les flux de transhumance, à la fois pour les pays d'accueil et de départ.

- L'analyse des facteurs explicatifs de la baisse drastique de flux de transhumance qui a été constatée au niveau des portes d'entrées pays côtiers ;

- Le phénomène de démarchage constaté au niveau des zones transfrontalières qui suscite des entrées frauduleuses dans les pays côtiers et la mobilité dans les zones non autorisées ;

- L'amplification des phénomènes de vol et d'enlèvement de bétail en transhumance dans plusieurs zones, ainsi que le développement de nouvelles formes d'insécurité comme le kidnapping perpétré par les groupes terroristes ;

- La situation sécuritaire persistante et ses effets perturbants sur la transhumance transfrontalière : départ précoce, retour tardif et de sédentarisation des transhumants.

- La nécessité pour les Etats d'accorder une attention particulière à l'aggravation de la situation sécuritaire dans les zones pastorales du Sahel et prévoir des mesures d'aide et d'appuis aux victimes ;

- L'alerte d'une situation pastorale difficile qui s'annonce.

4.7. Présentation des résultats de la rencontre portant sur l'Etat des lieux et redynamisation des Comités Nationaux de transhumance dans les pays sahéliens (Mali, Niger, Burkina Faso)

30. La communication portant sur les résultats de la rencontre portant sur l'état des lieux et la redynamisation des Comités Nationaux de transhumance dans les pays sahéliens (Mali, Niger, Burkina Faso) a été présentée par M. OUEDRAOGO Boureima, du Ministère des Ressources Animales du Burkina-Faso. Suite aux échanges qui ont lieu lors de la rencontre, un consensus fort s'est dégagé en faveur : (i) du soutien à l'accélération des processus de mise en place des CNT dans les pays sahéliens ; (ii) de la mise en place d'un réseau ou plateforme régionale des CNT ; et (iii) de la recherche de mécanismes de financement durable des CNT.

4.8. Renforcement de capacités des acteurs de l'espace CEDEAO sur la « Gouvernance responsable des terres pastorales

31. La communication sur le renforcement de capacités des acteurs de l'espace CEDEAO dans le domaine de la « *Gouvernance responsable des terres pastorales* » a été présentée par Grégorio VELASCO Gill (FAO). Il a rappelé que le guide technique s'intéresse spécifiquement aux questions pastorales, aux solutions pour garantir la gouvernance pastorale et le régime foncier et aux défis que les

pasteurs doivent relever. Il a par ailleurs présenté la plateforme des connaissances pastorales qui est un espace de gestion des connaissances sur le pastoralisme qui appuie des réseaux régionaux et les PTF exerçant une influence politique dans la mise en œuvre des activités de développement technique et de connaissances.

4.8. Analyse des synergies et des articulations entre les initiatives régionales consacrées à l'élevage et au pastoralisme : leçons apprises et recommandations

32. La communication sur l'analyse des synergies et des articulations entre les initiatives régionales consacrées à l'élevage et au pastoralisme a été présentée par Soulé Bio Goura de la CEDEAO et Zoundi Sibiri Jean du Secrétariat de l'OCDE/club du Sahel. Elle a mis en relief les initiatives et les champs d'intervention des différents acteurs dans le sous-secteur de l'élevage et du pastoralisme.

- Elle a surtout insisté sur les trois dimensions au sein des quelles, sont recherchées non seulement les synergies, mais surtout la cohérence des interventions : règlementation, dialogue et investissements structurants. Des efforts de synergie sont entrepris pour assurer la complémentarité et la cohérence des interventions. Cependant, la couverture des pays côtiers par les programmes en cours reste limitée, dans un contexte de non opérationnalisation du PRIDEC. Le défi de coordination interpelle aussi bien les institutions d'intégration sous-régionale que les autres porteurs de projets.

- Le défi majeur est de savoir comment valoriser ses synergies, quels outils et instruments peuvent permettre à la région de parvenir à cette ambition ? La CEDEAO a mis en place un certain nombre d'outils pour favoriser les synergies et la coordination, parmi lesquels on peut citer la *« Task Force élevage et pastoralisme »*, le Comité de pilotage des programmes et projets (CoPil). Mais la persistance des difficultés de coordinations et de mise en cohérence impose d'approfondir la réflexion sur le sujet.

4.9. Les grandes orientations de la stratégie régionale pour la promotion des chaines de valeur du lait local (Offensive lait)

33. La communication portant sur « l'Offensive Lait » a été présentée le Professeur Abdoulaye Dieng du Hub Rural. Conçue pour réduire substantiellement la dépendance régionale en lait, l'Offensive a pour objectif d'améliorer la productivité des vaches laitières, d'améliorer la collecte du lait local et d'améliorer l'environnement des affaires pour favoriser des investissements productifs. La stratégie s'est dotée d'un programme régional qui comporte quatre composantes ; (i) amélioration de la productivité laitière des systèmes locaux d'élevage ; (ii) développement durable des chaines de valeur inclusives et compétitives de lait local ; (iii) promotion d'un environnement favorable au développement des filières lait local ; et (iv) pilotage, coordination et facilitation de la mise en œuvre du programme. Les prochaines étapes portent sur : (i) la finalisation de la formulation du projet de document complet de programme comprenant l'analyse d'impact et les coûts ; (ii) la transmission du projet de programme prioritaire d'investissements à l'ARAA et à la DADR ; et (iii) la validation du projet de programme prioritaire d'investissements.

4.10. Adoption de la note de présentation de la Task Force « Elevages et Pastoralisme »

34. La communication portant sur la « Task force élevage » a été présentée par Soulé Bio Goura de la CEDEAO. Il s'agit d'un Instrument de dialogue et de concertation pour construire des consensus sur les choix publics. Dans ce sens, c'est une démarche qui a accompagné le processus de formulation de la politique agricole régionale. Elle pourrait avoir trois missions essentielles : (i) fournir des conseils et des éléments d'orientations aux OIGs pour le développement du sous-secteur élevage et pastoralisme ; (ii) assurer la veille sur la cohérence des initiatives, stratégies et actions régionales dans le sous-secteur ; et (iii) préparer les sessions des grandes rencontres régionales, notamment celle de la Concertation ministérielle de haut niveau pour une transhumance transfrontalière apaisée en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Pour son fonctionnement, on peut retenir que l'instrument va s'appuyer sur trois sources de financement potentielles : (i) les allocations de ressources mises à sa disposition par les Communautés Economiques Régionales ; (ii) les subventions octroyées par les projets et programmes dédiés aux

systèmes d'élevage et au pastoralisme en Afrique de l'Ouest ; et (iii) des subventions accordées par des institutions tierces pour soutenir son plan d'action, le cas échéant

35. A la suite de cette communication, les échanges entre les participants ont fait un certain nombre de constats et de recommandations qui s'articulent autour des points suivants :

a. Assortir les recommandations faites sur le processus de mise en place des CNT et de leur fonctionnement d'indicateurs et de cibles concrets pour faciliter l'opérationnalisation de la mise en œuvre des recommandations ;

b. Poursuivre les efforts de développement des investissements structurants aussi bien dans les pays sahéliens que dans les pays côtiers ;

c. Travailler avec les PTF pour accélérer la mise en œuvre des projets d'investissement au niveau des pays sahéliens et des pays côtiers dans le cadre du PRIDEC ;

d. Renforcer la complémentarité et de synergie des interventions sur le pastoralisme dans sa dimension opérationnelle qui reste fragile ;

e. Faire aboutir le processus de mise en place et d'animation de la « Task force élevage et pastoralisme », ainsi que celui portant sur les comités de pilotage conjoints inter-OIGs et inter départements au sein de la CEDEAO ;

f. Faire fonctionner les mécanismes de concertation de proximité au niveau local, afin de résoudre de manière efficace les conflits et d'éviter les pertes en vies humaines liés à la transhumance transfrontalière ;

g. Réaliser une étude approfondie sur la situation sécuritaire des femmes et des jeunes dans le domaine du pastoralisme.

5. Conclusions et recommandations issues de la concertation

36. Après de larges échanges, les participants ont formulé plusieurs recommandations qui insistent sur les points suivants **:**

a. Améliorer la qualité et la fiabilité des données statistiques portant sur l'effectif du cheptel impliqué dans les flux de transhumance, à la fois pour les pays d'accueil et de départ en renforçant les dispositifs de comptage mise en place au niveau des portes d'entrée et en valorisant les informations issues des dispositifs de veille et d'alerte des organisations pastorales régionales.

b. Appuyer la réalisation d'une étude approfondie pour mieux cerner les raisons qui expliquent la baisse drastique de flux de transhumance au niveau des portes d'entrée et la diminution du nombre de CIT présentés par les transhumants au cours de cette campagne.

c. Par rapport à la campagne pastorale difficile qui s'annonce et aux mesures visant à anticiper/préparer l'éventuelle soudure pastorale 2019-2020, les acteurs recommandent au CILSS/CRA et aux pays de : (i) maintenir la surveillance au niveau des zones à risque identifiées ; (ii) procéder à l'évaluation de la situation pastorale à partir des résultats des bilans fourragers ; (iii) proposer des plans de réponse appropriés ; (iv) informer et sensibiliser les populations pastorales sur les zones accessibles pour les troupeaux transhumants ; (v) entamer très tôt les discussions avec les Comités Nationaux de Transhumance dans les pays d'accueil.

d. Mener des campagnes d'informations et de sensibilisation des populations des zones transfrontalières d'accueil sur les conséquences néfastes du démarchage des pasteurs par des intermédiaires sur l'économie de la transhumance.

e. Intensifier les efforts entrepris par la CEDEAO pour diligenter la finalisation du processus de la mise en place de la task-force dédiée à la promotion de l'élevage et du pastoralisme au Sahel et en Afrique de l'Ouest ainsi que la mise en place et l'animation d'autres revues conjointes inter OIGs ;

f. Poursuivre les efforts entrepris par les Etats pour mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre des programmes nationaux PRIDEC, afin de garantir la mise en place des investissements structurants dans les pays côtiers.

g. Favoriser l'institutionnalisation lors des prochaines rencontres de haut niveau d'une synthèse régionale des présentations de bilan pays de la campagne pastorale.

h. Prendre en compte les questions liées à la sécurité, à la santé animale et au genre comme des dimensions importantes de la transhumance.

i. Soutenir la réalisation d'une cartographie des aires dédiées au pastoralisme dans les pays côtiers, ainsi que des ressources hydrauliques dans les pays sahéliens pour en faire des zones tampons susceptibles d'accueillir et/ou de retarder pour un temps les flux précoces de transhumants en provenance des pays sahéliens.

j. Réaliser la cartographie des zones affectées par les feux de brousse et évaluer leur impact sur la biomasse fourragère.

k. Poursuivre le dialogue entre les pays, mais aussi entre les pays et les institutions régionales pour la préparation de la campagne de transhumance, en vue de : (i) mettre en cohérence les calendriers de transhumance des différents pays ; (ii) établir une correspondance entre les tracés des couloirs de transhumance, ainsi que la localisation des portes d'entrée et de sortie, afin de fluidifier la mobilité pastorale ; (iii) adopter une approche flexible de fixation du calendrier de la transhumance transfrontalière, en prenant en compte la configuration de la campagne à l'échelle régionale ; (iv) négocier les quotas d'animaux autorisés à effectuer la transhumance internationale ; et (v) harmoniser le système de taxation du bétail transhumant ;

l. Accélérer les processus de mise en place des CNT dans les pays sahéliens. Les acteurs saluent les efforts entrepris dans plusieurs pays sahéliens, tout en recommandant : (i) la poursuite des appuis à la mise en place des CNT ; (ii) le renforcement du niveau de représentation, de représentativité et du pouvoir décisionnel des acteurs non étatiques (en particulier les femmes) dans les instances et cadres de gouvernance de la transhumance ; et (iii) la création des conditions susceptibles de garantir la viabilité et la pérennité des CNT et de leurs démembrements, en s'inspirant de l'expérience des pays côtiers, notamment à travers des mécanismes de financement durable.

m. Évaluer les impacts économiques, sociaux et environnementaux du pastoralisme, ainsi que ceux de l'insécurité sur la transhumance, notamment l'effet de l'insécurité sur les déplacements précoces et les concentrations des animaux observées dans les pays.

n. Renforcer les capacités des OP des pays côtiers à mieux maîtriser les problématiques liées au pastoralisme, notamment l'information, l'approvisionnement, la prévention et la gestion des conflits, le combat juridique, le plaidoyer, le développement des alliances et la gestion des connaissances.

o. Capitaliser et valoriser les leçons tirées des expériences de gestion des marchés à bétail et du fonctionnement des inters collectivités transfrontalières dans les pays, en vue d'en faire de modèles reproductibles ;

p. Construire des coalitions entre les organisations régionales d'éleveurs et les autres composantes de la société civile, afin de renforcer l'efficacité des actions de plaidoyer (changement climatique, jeunes et insécurité) en faveur de la réduction de la stigmatisation et des préjugés croissants sur les communautés pastorales.

q. Soutenir les actions de dialogue et de plaidoyer transfrontalières des OSC du Nigeria afin de prendre en charge les défis liés aux déficits des mesures de politiques publiques, notamment en faveur d'une réduction de récurrence des conflits engendrés par la compétition autour de l'accès aux ressources naturelles et de stigmatisation des communautés pastorales.

r. Accompagner les acteurs non étatiques à améliorer et harmoniser le format de présentation des communications lors des prochaines éditions de la rencontre préparatoire, afin de prendre en compte les préoccupations suivantes : (i) efforts consentis par les États pour faciliter ou durcir les conditions de déroulement de la transhumance ; (ii) conditions de séjour et d'accueil des transhumants dans les pays côtiers ; (iii) contraintes au niveau des pays sahéliens, notamment celles liées au phénomènes de l'accaparement des terres et à l'insécurité ; et (iv) incidences économiques, sociales, et environnementales liées à la transhumance.

s. Enfin, au regard de la situation sécuritaire persistante et de ses effets perturbants sur la transhumance transfrontalière, les acteurs appellent les pays côtiers d'accueil et leurs homologues sahéliens à engager un dialogue inclusif, afin de trouver des solutions idoines pour faire face à cette situation inhabituelle de départ précoce, de retour tardif et de sédentarisation des transhumants, à travers un encadrement et un soutien permettant de faciliter le séjour à ce type de transhumance liée à l'insécurité.

Fait à Acra, le 9 Octobre 2019